

Maltraitements d'enfants par leurs parents

La maltraitance des enfants par leurs parents peut prendre les formes suivantes : Violences physiques ; Violences sexuelles ; Violences psychiques ; Négligences lourdes. Les problèmes méthodologiques de recensement et d'interprétation des chiffres disponibles sont importants. Pour tenter d'apprécier objectivement l'ampleur de la problématique de la violence parentale de manière différenciée entre pères et mères, il faut être vigilant quant à la position des auteur-e-s de rapports provenant du continuum entre féministes radicales et masculinistes radicaux et encore plus quant aux sources de financement des études.

1- En Suisse, aucune enquête approfondie n'a été menée concernant la maltraitance d'enfants par leurs parents. Eva Wyss (2006- biblio voir bas d'annexe 2) , pour son rapport pour le Bureau cantonal de l'égalité du Canton de Berne sur la violence féminine, n'a pu trouver une seule référence bibliographique pour la Suisse qui permet de différencier et préciser différents types de violence sur les enfants entre pères et mères. Elle conclue, en vue de la littérature sur le sujet qui existe dans d'autres pays du Nord (citée ci-dessous), que « **La recherche sur la violence contre les enfants neutralise souvent le rôle des femmes en parlant de violence parentale. Aux yeux du public et de nombreux chercheurs et chercheuses, l'exercice de la violence est le fait des hommes (...). Ces images empêchent une réelle perception de la violence féminine. Car des études fiables ont montré que les femmes, les mères surtout, représentent une forte proportion des auteur-e-s de violence contre les enfants** ».

2-Le rapport « Homicides et violences domestiques » de l'Office fédéral des statistiques (OFS 2006) donne néanmoins pour la Suisse des statistiques qui donnent de forts indices que la violence physique envers les enfants serait perpétrée à environ 50% par les mères et 50% par les pères. Les chiffres sont basés sur les homicides et tentatives d'homicides – intentionnels ou dont le caractère intentionnel ne pouvait être exclu- qui ont été commis et enregistrés de 2000 à 2004. Le trou noir (affaires non rapportées à la police) serait donc d'autant plus élevé que la gravité des lésions est faible. Pour les 31 filles et 33 garçons de moins de 15 ans répertoriés comme victimes d'homicides, les auteurs présumés étaient 33 hommes et 31 femmes (Zoder OFS com. pers).

3- Sur base d'études en Allemagne et en Autriche, Eva Wyss (2006) rapporte que 50 à 70% des enfants ont été frappés par leurs parents, et 5% ont été gravement maltraités. Entre 3 à 16 % des hommes et 9 à 33 % des femmes ont subi des sévices sexuels dans leur jeunesse. Pour l'Autriche, les chiffres suivants sont rapportés concernant les parents auteurs de violence physique : « légère » 61% des mères et 67% des pères ; « grave » 29% des mères et 26% des pères ; « recours fréquents à la violence » : 4% des mères et 5% des pères. 70 % des parents ayant subi de la violence physique durant leur enfance reproduisent le schéma sur leur enfant, de manière plus marquée chez les mères. Il est expliqué que les femmes ont une forte propension à la violence intrafamiliale quand elles n'ont pas à en redouter les conséquences. « *Tabou intolérable, les femmes exercent aussi les violences sexuelles sur les enfants (...) 9 ou 10% selon les estimations (...) 5 % des violences sexuelles sur les filles et 20% de celles sur les garçons sont perpétrées par les mères (...) dans la grande majorité des cas elles agissent seules* ».

4- En France, les récents rapports sur la protection de l'enfance (ODAS 2006 et 2007) rapportent les constats suivants. 7 mineurs sur 1000 sont signalés comme étant « en danger » dont 80% sont « en risque » et 20% « maltraités » dont 57% ont fait l'objet de transmissions judiciaires, et 43% de suites administratives. Les types de mauvais traitements repérés par les Conseils généraux sont: violences physiques 33% ; violences sexuelles 23% ; négligences lourdes 26% ; violences psychologiques 18%. Il y a eu une hausse totale de signalement d'enfants en risque de 25% de 1998 à 2006. Les 5 problématiques les plus importantes à

l'origine du danger sont: carences éducatives des parents 53%, conflits de couples en séparation 22%, chômage/précarité/difficultés financières 15%, violence conjugale 11%, problèmes psycho pathologiques de parents 11% (autres facteurs 24% ; total plus de 100% car en moyenne 1.5 facteurs cités par enfants).

4- Au Canada, l'étude du Centre national d'information sur la violence dans la famille (2001) rapporte, qu'au Canada, 2/3 des enquêtes portant sur des catégories multiples de mauvais traitements mettaient en cause les mères biologiques, 36% les pères biologiques, 7% les beaux pères et 4%, les belles mères. Pour ce qui est de familles biparentales, les mères ont fait l'objet d'enquêtes dans 61% des cas et les pères, dans 65 % des cas.

Les mauvais traitements recensés étaient : violence physique 31%, abus sexuels 10%, négligences 40%, violence psychologique 19%.

Les auteurs présumés identifiés pour les abus sexuels sont : 15% par les pères biologiques, 9% par les beaux pères, 5 % par les mères biologiques et 2% par les belles mères. Pour les 15% d'enquêtes ouvertes contre les pères, 20% sont corroborées, 20% sont présumées et 60% sont non corroborées.

5- Aux USA, le rapport sur la maltraitance d'enfants en 2006 (US Dpt of Health and Human Services(2008) rapporte les chiffres suivants. 12 sur 1000 des enfants ont été abusés et/ou négligés sérieusement, dont 64% négligés sérieusement, 16% abusés psychologiquement. Les auteurs sont : 40% les mères agissant seules ; 18% les pères agissant seuls; 18% les deux parents ; 10% non parents ; 4% inconnus. 2.04 enfants sur 100'000 sont décédés d'abus et/ou négligences. Les auteurs responsables sont : 27.4% les mères agissant seules ; 22.4% les deux parents ; 14.6% un non parent ; 13.1% les pères ; 11,5% les mères avec un tiers ; 1.5% les pères avec un tiers ; 9.5% inconnus.

Le pourcentage d'enfants victimes se répartit par les classes d'âges suivants: 2.44% de 0 – 1 année ; 1.42% de 1 à 3 ans ; 1.35% de 4 à 7 ans ; 1.08% de 8 à 11 ans; 1.02% de 12 à 15 ans, et 0.63% de 16 à 17 ans.